



Jean-Luc Engelmann, maire et l'équipe municipale  
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

Ils seront heureux, de vous présenter leurs vœux

à l'ESPACE TI LOKORN

**Dimanche 5 janvier à 11h**

Meilleurs vœux *Bloavezh mat* Meilleurs vœux *Bloavezh mat*



Jean-Luc Engelmann, maer, ha skipailh an Ti-kêr  
a het gouelioù laouen deoc'h evit fin ar bloaz.

Plijet e vint o kinnig deoc'h o hetoù gwellañ

**E TI LOKORN**

**D'ar Sul 5 a viz Genver, adaleg 11e mintin**

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

- Marguerite Nicolas
- Christelle Cariou
- Jean-Luc Engelmann
- Renée Ribeyre
- Jean-Ronan Lautrou



**PRÉSENTS** : J-L. Engelmann, Maire ; M. Nicolas, R. Ribeyre, adjoints au Maire ; A. Jouan, J-R. Lautrou, J.F. Legault, J-Y. Le Quéau, J-N. Louboutin, J. Moullec. P. Sauveur.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Ch Lecanu donne procuration à M. Nicolas. E. Pianezza, donne procuration à J. Moullec, A. Raison et S. Thibaut.

### **RYTHMES SCOLAIRES 2014**

Il s'agit, de mettre en oeuvre une organisation du temps à l'école, plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin d'améliorer les résultats scolaires.

Le Temps d'Activités Péri-scolaires (**TAP**) 3h/semaine est facultatif pour l'enfant, il est mis en place à l'initiative de la mairie. Les activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives... Une réunion publique avec les parents d'élèves a eu lieu samedi 16 novembre.

La municipalité souhaite monter un projet global avec un objectif principal pour l'année scolaire.

Le choix de l'emploi du temps étant maintenant dessiné, la municipalité va devoir travailler sur sa mise en place notamment en terme de moyens : 4 agents sont concernés directement, augmentation du temps de garderie (mercredi matin et à midi)

L'estimation du coût est de **160 € / enfant /an** (60 enfants en moyenne), sans matériel et sans frais d'intervenants. Pour : 4, contre : 2, abstentions : 5

### **DISSOLUTION DU SYNDICAT D'ELECTRIFICATION DE LOCRONAN :**

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit le regroupement des syndicats locaux et la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification .

L'actif et le passif au 31 décembre 2013 seront intégralement transférés au SDEF. Le conseil municipal **approuve à l'unanimité la dissolution et la répartition de l'actif et du passif** telle que proposée par le comité syndical.

### **RAPPORT D'ACTIVITES DE QUIMPER COMMUNAUTE**

Ce rapport dresse un bilan des différents axes d'interventions de l'agglomération et met en exergue quelques faits marquants de l'année 2012 : transfert de la compétence eau potable, « Délégation des aides à la pierre », construction d'une 5ème déchetterie à Ergué-Gabéric, enquête publique du projet Transports, construction à Penvillers d'une salle pour accueillir des événements importants, changement de distributeur du « MAG QCO ».

**Pour : 10, abstention : 1**

*« Le Mag » (voir ci-contre) nous permet de suivre en cours d'année les activités de QCO.*

*Merci à tous ceux qui ne reçoivent pas « le Mag » chaque mois de nous l'indiquer, c'est le troisième n° distribué par Médiapost, il reste des progrès à faire pour une meilleure distribution.*

*Des exemplaires sont disponibles à la mairie et à la bibliothèque.*



### **VENTE DE DEUX LOGEMENTS PAR HABITAT 29**

Le Conseil d'Administration d'HABITAT 29, met en vente 4 pavillons.

Si l'acheteur rencontre des difficultés, Habitat 29 s'engage à racheter le logement. **Pour : unanimité.**

### **AVENANTS ECOLE ANNE DE BRETAGNE**

Les avenants concernent : des modifications de l'éclairage du préau et des sanitaires extérieurs, leur remise en état, La pose de prises pour tableaux numériques, les joints des cheminées pour un total de 5057,76 € .

**Pour : unanimité.**

### **PERSONNEL COMMUNAL**

Depuis décembre 2011, Stéphanie STRULLU seconde la directrice du Centre de Loisirs et travaille sur la partie péri-scolaire. Elle coordonnera le projet des rythmes scolaires, dans sa conception et dans sa mise en oeuvre.

Son **CDD** arrive à échéance. Son emploi étant dit « permanent », le maire propose de titulariser cet agent au même grade d'adjoint d'animation de 2ème classe. **Pour : unanimité**

### **SUBVENTION DE NOËL À L'ÉCOLE YVES TANGUY**

La subvention proposée pour 2013 est de 13,50 € par enfant soit : 756,00 €. **Pour : unanimité.**

## **DÉCISIONS MODIFICATIVES COMPTABLES**

Des modifications sont imposées par :

- des remplacements dus à des arrêts maladie et maternité (remboursements CPAM + Assurance attendus )
- l'augmentation des charges patronales, la cotisation Médecine professionnelle (renouvellement du contrat), l'embauche d'un agent supplémentaire pendant 4 mois.
- le renfort de personnel saisonnier au niveau des parkings.
- des dépenses plus importantes au niveau des charges à caractère général : produits entretien (analyse en cours), réparations matériels, petits équipements et combustibles.

**Accord à l'unanimité**

## **SONDAGE DES VOUTES DE L'ÉGLISE**

L'architecte des bâtiments de France souhaiterait que les voûtes du Chœur et des bas-côtés de l'église soient sondées afin d'engager un chantier de restauration.

Lors du conseil municipal du 14 mars la décision concernant le sondage avait été acceptée, elle a été reportée à 2014 lors du conseil du 9 avril dernier. La Drac demande une délibération actualisée afin de pouvoir inscrire cette restauration au programme 2014. .

Le sondage, dont le coût est estimé à 12 454,00 € HT pourrait bénéficier de la subvention du Conseil Général au titre du patrimoine classé (25%) et d'une subvention de la DRAC (50%). Il est donc nécessaire de déposer un dossier de demandes de subventions. Le conseil municipal autorise le maire à lancer les demandes de subventions. **Pour : 7, abstentions : 4.**

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Vente de terrain**

Monsieur Savina, propriétaire de la maison situé sur la parcelle A 6 à Goulit Ar Guer a émis le souhait d'acquérir la partie du terrain communal actuellement intégrée à son jardin d'une superficie d'environ 55 m<sup>2</sup>. France Domaine a estimé le prix du m<sup>2</sup> à 2 € soit un total de 110 €. Les frais inhérents à cette vente seront à la charge de l'acheteur. **Pour : 11, Abstention : 1**

### **« Plan cavalier » des Petites Cités de Caractère**

Les Petites Cités de Caractère proposent de faire élaborer un plan en 3 D pour les communes membres de l'association. L'objectif est une action partagée de valorisation du patrimoine urbain de Bretagne.

L'ambition du projet est de contribuer à ce que chacun puisse appréhender globalement et comprendre l'exceptionnelle richesse patrimoniale des cités bretonnes.

Chaque Petite Cité de Caractère<sup>®</sup> de Bretagne pourra bénéficier d'un accompagnement financier de la DRAC de Bretagne et du CR de Bretagne. L'Association Petites Cités de Caractère<sup>®</sup> de Bretagne participera forfaitairement à hauteur de 1 000 € pour la réalisation de chaque Plan Cavalier.

Coût estimé pour Locronan, 5000 €, il resterait à charge en déduisant les subventions prévues 2000 € TTC

**Pour : 8 Abstentions : 4**

### **Les tarifs 2014**

Les tarifs communaux sont sans changement par rapport à 2013. La liste complète est disponible à la mairie.

**Le compte rendu intégral du conseil municipal est consultable à la mairie**

Le site de la mairie est actuellement indisponible, des aménagements sont en cours.  
Merci de bien vouloir nous en excuser.

## ETAT CIVIL

**Naissance** : le 19 octobre, Timéo Rolland, le 5 décembre, Mattéo Archant.

## URBANISME

### Déclarations préalables

M. et Mme P. Gevrin – 21 Rue Moal : réfection de joints, accord le 16/10/2013.

M. K. Flochlay – 5 Venelle du Prieuré : remplacement de la porte d'entrée en bois, accord le 16/10/2013.

M. et Mme G. Gargan – Route du Leustec – Le Méneç : ravalement de la maison et le remplacement de fenêtres, accord le 27/11/2013.

Mme F. Quideau – Chemin du Créac'h : création d'une fenêtre de toit, accord le 27/11/2013.

M. P. Guéguen - Par Ar Valis : extension et rénovation d'un penty, accord le 29/11/2013.

### Le « Clos du Névet »

**Les premiers permis sont en cours d'instruction.** Il faut continuer à en parler autour de vous.

Le site est exceptionnel, il faut le faire connaître !

**Locronan peut accueillir de nouveaux habitants.**

### Ecole Anne de Bretagne

Quelques photos lors d'une réunion de chantier :

**A VENDRE**

**LOCRONAN**

**Lotissement communal**

**Lots de 323 à 668 m<sup>2</sup>**

**25 000 à 45 000 €**

Renseignements, **mairie** : **02.98.51.80.80**  
**mairiedelocronan@wanadoo.fr**



- 1 : entrée côté cantine
- 2 : un coin de salle de classe
- 3 : la cantine
- 4 : des toilettes de maternelle.

### Belle restauration de patrimoine

Remplacement des huisseries en « alu » posées par erreur par du bois, mieux adaptées à une maison classée monument historique.

Le résultat est très satisfaisant.

